



**COMPTE-RENDU SUCCINCT
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 JANVIER 2021**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

Les décisions prises par le Conseil :

- Avis favorable au projet de révision du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Estuaire de la Loire.
- Approbation du plan de financement prévisionnel concernant les travaux de restauration du presbytère et de l'autorisation à solliciter les subventions afférentes auprès de la Préfecture et du Département.
- Approbation du plan de financement prévisionnel concernant des travaux de rénovation énergétique au groupe scolaire Jules VERNE et de l'autorisation à solliciter les subventions afférentes dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) « rénovation énergétique ».
- Approbation du plan de financement prévisionnel concernant des travaux de rénovation énergétique à la mairie et salle de la Vallée et de l'autorisation à solliciter les subventions afférentes dans le cadre du DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) « rénovation énergétique ».
- Approbation de la modification des statuts du SYDELA (Syndicat D'Energie de Loire-Atlantique).
- Echanges sur l'opportunité de transfert de la compétence « Mobilité » à la Communauté de communes dans le cadre de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités)

Informations :

Le maire a fait connaître au conseil municipal les décisions ci-après, prises dans le cadre de ses délégations attribuées par le conseil :

-Signature d'un devis de 2247,16 € avec l'entreprise Rousseleau Electricité pour des travaux de mise en conformité électrique de la mairie et la salle de la Vallée.

Présentation de la mise en place des premiers comités consultatifs

Point sur l'appel à projet « Initiatives citoyennes »
